CHALON DANS LA RUE

Centre National des Arts de la Rue
et de l'Espace Publics

L'APPEL À CANDIDATURES POUR LA SÉLECTION OFFICIELLE DE CHALON DANS LA RUE 2020 EST EN LIGNE

Les candidatures de la Sélection Officielle du festival de Chalon dans la Rue sont en ligne. Chaque année, ce sont près de 130 compagnies françaises et internationales qui se produisent à titre promotionnel, illustrant la variété et la richesse de la création en espace public. 130 compagnies sélectionnées parmi plus de 1000 candidatures.
Afin d'instruire au mieux les demandes croissantes et avec la volonté de présenter l'ensemble des compagnies du festival 2020 lors des Rencontres de l'Archipel d'avril, **la date limite de candidature a été avancée au 31 janvier 2020**.
Le formulaire est à compléter en ligne sur : www.chalondanslarue.com
Nous vous remercions par avance de diffuser cette information au sein de votre organisme et dans vos réseaux.
Une nouvelle édition de Chalon dans la rue est lancée, nous aurons plaisir à vous y retrouver.

L'équipe de Chalon dans la rue

Appel à candidatures :

du 1er décembre 2019 au 31 janvier 2020.

Présentation publique de l'ensemble des compagnies du festival 2020 lors des Rencontres de l'Archipel, le 17 avril 2020.

Contact : Erika Lamy. communication@chalondanslarue.com. 03-85-90-88-73

CHALON DANS LA RUE

Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Publics

EN SAVOIR PLUS …

Les rubriques du festival

Depuis 2019, le festival Chalon dans la rue est éditorialisé, présenté en rubriques. Ces rubriques précisent le cadre d'intervention des compagnies et le type d'accompagnement du *Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public* de Chalon-sur-Saône. Les Créations in-situ, Partis pris de création et la Coopération internationale sont initiés ou programmés par le festival ; les compagnies de la Sélection Officielle sont choisies sur candidature.

- **Créations in-situ :** un terrain d'expérimentation pour les artistes. Ces créations sont réalisées spécifiquement pour Chalon sur Saône et programmées par le festival.

- **Partis pris de création :** une image de la ligne artistique de Chalon dans la rue. Les créations sont programmées pour leur format atypique, une écriture singulière… Le CNAREP intervient en accompagnement ou en co-production.

- **Coopération internationale :** une co-programmation avec des festivals étrangers. De par le monde, des festivals partenaires présentent un artiste, une compagnie, un spectacle qu'ils souhaitent mettent en lumière.

- **Sélection officielle :** un reflet de la création contemporaine en espace public. 130 compagnies françaises et internationales sont retenues selon plusieurs critères et la volonté de dresser un panorama complet des langages et esthétiques des arts de la rue.

Candidature pour la sélection officielle 2020

L'inscription se fait directement sur le site internet du festival en remplissant le formulaire mis en ligne *du 1er décembre 2019 au 31 janvier 2020*.
Parallèlement à ce formulaire, les compagnies envoient par mail un dossier artistique et une fiche technique, à l'adresse suivante :
cnar.projets@chalondanslarue.com

Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public
52, quai St-Cosme - 71100 Chalon-sur-Saône
Tel: 03 85 90 94 70
www.chalondanslarue.com
@Chalondanslarue
@Chalondanslarue